JOURNAL RÉPUBLICAIN INDEPENDANT

ABONNEMENTS

Tunisie, Constantine et Tripolitaine. . . . 6 fr.

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef: Em. LACROIX

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. - Rues d'Italie et Hannon, 2 - TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echo 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Fait divers. 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4° page, 0,40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

MARISTIÈRE

LETTRE ET TÉLÉGRANME

Notre rédacteur en chef a adressé à M. Pichon la lettre suivante : Tunis, 20 mai 1903

*A° Monsieur le Résident Général.

Monsieur le Résident,

Il me revient de divers côtés qu'on m'attribue la paternité ou tout au moins quelque chose dans l'article publié par l'Action du 29 avril.

Je tiens à vous déclarer de la façon la plus formelle que j'y suis absolument étranger.

Jene connais personne à l'Action, que j'ignorais avant d'avoir lu le numéro du 29 avril qui m'a été apporté par un de mes employés.

J'ai l'honneur devous prier d'agréer, Monsieur le Résident Général, etc. etc.

Signé: EM. LACROIX.

P.-S. -- Pai l'hormeur de vous prier de m'accuser réception.

Nous avons également adressé le télégramme suivant :

Action, Paris

Prière déclarer plus prochain numéro que suis absolument étranger publication articles Tunisie dans Action.

Lacroix Directeur Petite Tunisie.

TUNIS, LE 21 MAI 1903

La chasse au froc!

Enlisant, cesjours derniers, dans la Dépêche Algérienne et divers journaux métropolitains la note relative à l'invitation résidentielle que doivent recevoir les salésiens, maristes et autres pères de la sainte famille de Bellay, mais qu'ils n'ont toujours pas reçue, d'avoir à fermer définitivement leurs établissements scolaires aux prochaines vacances, tout le monde s'est dit que M. Pichon allait passer un fichu quart d'heure pendant 'la semaine de la Conférence négative!

Et l'on s'attendait à une levée générale de boucliers après le débat qui avait eu lieu à la précédente session, débat, on le sait, qui avait abouti au vœu du maintien des congrégations en Tunisie sans aucune protestation de la part du Résident.

L'attente générale a été déçue. Par la voie ordinaire de son chef, la réaction a fait savoir bien gentiment, très respectueusement même, que le gouvernement était parfailement libre d'envoyer coucher, pardon, de défendre aux maristes et aux autres salésiens d'enseigner en Tunisie si cela lui faisait plaisir. Le Résident n'aura donc à pas à montrer les dents ni à s'insurger pour faire exécuter les lois de la Métropole dans la Régence.

Cette soumission n'est pas faite pour nous déplaire, nous qui réclamons depuis assez longtemps la mesure que l'on va prendre avec d'autres tout aussi importantes que nous arriverons forcément à faire aboativ notamment la seppression des soixante-mille francs alloués au clergé tuni-

Mais elle a étonné tous les bigots de Tunisie qui envoient leurs enfants dans les établissements d'enseignement reli-

Nous, elle ne nous a pas surpris. Et notre gravure d'un précédent numéro aurait dù dessiller bien des yeux.

Le chef du parti clérical et rallié n'a pas été décoré pour des prunes.

En lui faisant attacher la croix de la Légion d'Honneur par M. Loubet, nous commencons à comprendre que M. Pichon savait ce qu'il faisait.

Cette décoration, si elle a pu déplaire aux républicains, est un coup de maître, examinée à son point de vue d'homme fatigué et bien décidé à jouir en paix des émoluments que lui sert le gouvernement de la République.

Un autre Résident, plus vir, n'aurait pas cherché ca moyen pour avoir la tranquil-

Mais M. Pichon n'est pas un aigle. Tout le monde ar jourd'hui le sait.

On ne peut donc pas lui demander d'être ce qu'il n'est

Nous allions clore cet article lorsque nos regards tombent sur un écho de la Dépêche où il est dit que M.de Carnières a pris l'initiative d'une protes-



- Je crois que je l'ai étouffée!

tation à soumettre à l'approbation de la Conférence Consultative, réunie hors séance, relative aux congrégations enseignantes mais cette proposition aurait perdu toute chance de recueuillir la majorité espérée par son auteur.

On a bien raison de dire que, chassez le naturel, il revient au galop. Après avoir obéi au premier mouvement de reconnaissance, le naturel est revenu non pas au galop mais au triple galop.

Nous espérons que toutes les tentatives de M. de Carnières échoueront piteusement, en tout cas que M. Pichon lui, ne se laissera pas détourner de son premier mouvement.

Il ne serait pas admissible qu'en Tunisie il y eut des religieux dont les congrégations ont été dissoutes en France qui puissent encore professer pour ne pas indisposer les étrangers....

Em. LACROIX.

Avez-vous jamais entendu Jean Coquelin, notre comédien national ou un de ses pales émules, dégoiser du haut d'une scène le fameux monologue d'Harpagon, dans l'Avare de Molière :

« Au secours! Au secours! A l'assassin! Au meurtrier! On m'a tué! On m'a assassiné! On m'a vo!é mon argent, mon pauvre argent, mon cher argent ! »

Sauf révérence parler, la façon dont le directeur d'un hebdomadaire tunisois a

rédigé sa plainte en diffamation et injures publiques contre l'Action de Paris, nous fait absolument l'effet du monologue de

« Au secours! Au secours! A l'assas-sin! Aux larrons d'honneur! On m'a as-sassiné? On m'a fripé mon honneur! « Arrêtez-les! Coffrez-les! Je ne les

connais pas tous, mais tous sont des cou-pables! Arrêtez Charbonnel! Arrêtez Bérenger! Arrêtez Simart! Arrêtez Saliba! Sus aux connus et sus aux inconnus! Sus aux Parisiens et sus aux Tunisiens!

« N'oubliez pas les typos et les metteurs

« Et surtout, n'allez omettre ni les con-ducteurs des rotatives, ni les opérateurs des linotypes !...

« Qui a coopéré à l'insulte doit périr dans le sang! Apprêtez la guillotine et mandez quérir Deibler le fils! il ne sera dit qu'on m'aura en vain passé sur le gril!»

... Nous n'avons pas à nous occuper du bien ou du mal fondé de la poursuite, mais sans être très ferré en droit, on peut d'ores et déjà prévoir que la plante sera sans issue pour plusieurs motifs, que le plus baté de nos avocats — et Dieu sait si notre barreau en compte! — ne peut ignorer.

DECLARATION

La Tunisie française a publié samedi dernier une déclaration de son rédacteur en chef, dans laquelle celui-ci fait respectueusement observer aux gouvernements local et métropolitain que le départ des congrégations entraînera les plus funestes conséquences pour l'avenir en Tunisie.

L'auteur de cet article prétend que l'élément congréganiste est ici une chose utile et indispensable, qu'il rend les plus grand services à la cause coloniale et à la cause

« Lorsqu'il s'agit de gouverner une population étrangère considérable, dit M. V. de Carnières, il n'estpas politique de se priver du principal et peut-être même du seul moyen d'action, (brrr!) qu'on peut avoir sur elle... »

C'est donner là aux porte-soutanes une importance qu'ils n'ont point du tout. Nous trouvons, au contraire, que leur puissance indéniable et l'immense ascendant qu'ils exercent sur une grande partie de la population, sont d'une nocivité extrême pour la cause française en Tunisie et aux colonies.

C'est tellement évident qu'on n'a pas hésité l'ombre d'un moment à enjoindre aux établissements scolaires congréganistes l'ordre de débarrasser les lieux au plus tot.

Donc, quoiqu'en ait dit le périodique de samedi, les républicains et rien que les républicains approuvent les mesures d'épuration anticléricale qu'on va entreprendre en

Aucune considération de n'imparte quel ordre ne doit influer sur la rigueur de ces mesures.

Et tous ceux qui mettraient des entraves à leur exécution, respectueusement ou non, feraient acte d'anti-républicanisme malgré, leurs cauteleuses protestations.

La Petite Tunisie.

Nos Echos

Le Trac les gagne!

Nous avions confié, mercredi matin, à M. Ganouna, notre secrétaire, la lettre que nous reproduisons plus haut à remettre en mains propres du Résident Général.

Et voici ce qui advint:

Une première fois, on fit dire à M. Ga-nouna de retourner dans une heure, en lui promettant formellement qu'il serait reçu par M. Pichon lui-même, ayant in-sisté pour être reçu par lui.

Lorsqu'il se présenta, c'en fût bien d'une autre: le chaouch lui obtempera l'ordre de sortir, allèguant la consigne de l'expulser à son retour.

Comme M. Ganouna faisait mine de s'asseoir malgré cet ordre le chaouch fit appel à l'aide des agents de service à la porte de la Résidence. Devant ce déploie-ment de force, M. Ganouna insista pour remettre sa lettre ; alors on appela le corps de garde pour l'expulser de la mai-

Au Commissariat du marché où nous exposâmes les faits, on donna raison aux procédés résidentiels, en nous affirmant que notre secrétaire eût encouru une poursuite en violation de domicile s'il avait persisté plus longtemps à séjourner dans l'antichambre résidentielle.

N'empêche qu'il faut que nos dirigeants en soient arrivés à une période de crise aigüe pour avoir recours à de tels pro-cèdés qui rappellent ceux de René Millet.

L'Indépendant a réclamé la croix de la Légion d'Honneur pour M. F. Portelli, administrateur-délégué de la Cie Franco-Tunisienne.

S'il est une croix méritée qui serait accueillie avec plaisir dans toute la Tunisie de Tabarka à Gabės, c'est bien celle-là.

M. Portelli en créant sa compagnie a rendu d'inappréciables services à la colonisation française en faisant abaisser les tarifs jusqu'alors établis par les compagnies syndicatrices et subventionnées.

Et nous sommes certain qu'il se-

A la Ville de Sfax

11 bis, rue d'Allemagne - TUNIS HUILE D'OLIVE PURE EXTRA SUPÉRIEURE

de la Maison CARMELO AVVOCATO et Fils de SFAX Marque A A et C.

Huile d'olive ex. se fr. 1 40 super ... 1 20 d٥ demi fine 1 00 do ordinaire 0 90

Qualité garantie extra-pure exempte de tous mélanges Assrotiments 4 qualités d'huiles à différents prix toujours en magasin

Expédition de colis-postaux pour la France et l'Etranger

Moissonneuses, Lieuses, Faucheuses, RATEAUX

ES MEILLEURES MACHINES DU MONDE P° GRAND PRIX-PARIS 1900 LA PLUS HAUTE RECOMPENSE Maison R. WALLUT & Cie

38 Premiers Prix sur 30 Concours officiels en 1888,1809,1900,1901,1902 26, Rue du Portugal. — TUNIS

FICELLE MAC CORMICK, PURE MANILLE

GRANDE BOULANGERIE-PATISSERIE-CONFISERIE A LA LUNE MAISON FRANÇAISE

PAINS VIENNOIS, CROISSANTS ET BRIOCHES Spécialité de pièces-montées, croquettes-nougats. Gâteaux sur commande pour mariages, baptêmes etc., Confiserie fine. TUNIS-20, RUE D'ITALIE-TUNIS

Banque de **T**unisie

Société Anonyme — Capital 8.000.000 de francs Siège Social à Tunis

OPERATIONS DE LA SOCIÉTE

Encaissements et recouvrements. Avances sur prets, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à vue et à échéances fixes. Garde de titres. Payement et escompte de coupons. Reports. Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays. Souscriptions — Emissions.

Aux Armes de Saint-Etienne

23, rue Al-Djazira — TUNIS Veuve C. BOURY

Armes de chasse et de tir. Articles de chasse BICYCLETTES des premières fabriques françaises Appareils de pesage de tous systèmes Atelier de l'éparations pour Armes, Bicyclettes, Balance-DEP IT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme; Capital 25.000.000 entièrement versés Succursale de Tunis, Avenue de France

Escompte et recouvrement du papier de commerce sur la France, l'Etranger,

Escompte et recouvrement du papier de commerce sur la France, l'Algérie, et la Tunisie.
Émission de Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays;
Ordres de Bourse, — Encaissement de tous coupons.
Dépôts à Vue et à échance fixe —
Bons de Caisse au porteur on à ordre de 1 à 5 ans rapportant de 3 à 4 %.
Munis de coupons semestriels (net des impôts actuels.)
Avances sur Titres et sur Marchandises. — Ouvertures de Crédits hypotécaires. —
Location de Coffres forts et de compartiments au mois, au trimestres, au semestre
ou à l'année.

Maison Paonessa, Artificier

22, Avenue de la Marine, TUNIS

FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES

Entreprise générale de fêtes publiques et privées Vente et location d'illuminations et de décorations Drapeaux et tentures de toutes nationalités Ballons, Lanternes vénitiennes, Verres de toutes couleurs, Pains da stéarine, etc., etc.

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

PARFUMS REGENCE

Spécialité d'eau de fleurs d'oranger

MURIOUR & LONGUESSERRE, Parfumeurs-Distillateurs A NABEUL (Tunisie)
Demandes

dans tous les grands magasins Le Bouquet des Beys
pour la toilette et le mouchoir

ENTREPOT GÉNERAL

G. GUERRIERA ET SAUCAZ

Portland, du Villard et du Sappey de Grenoble

Bureaux et entrepôts: 24, rue de Portugal.

DOMAINE DE POTINVILLE P. POTIN, propriétaire

CHAUX HYDRAULIOUE

et Ciments

VENTE AU DETAIL : Avenue de Carthage

DESPEROUX FONDÉE EN 1888

& El-Afrane (banlieue de Tunis), carrière du Djebel-Carrouba FOURS A FEU CONTINU

Chaux hydraulique, Chaux en pierre PLATRE

—« Pierre à bâtir et Pierre de taille »— BRIQUETERIE DE PREMIER ORDRE Briques plates et creuses. Pavés et dalles Pour les commandes s'adresser 12 Avenue de Carthage, et ron usines à El-Afrane, banlieue de Tunis.

9, Rue Es-Sadkiia,9-Tunis

Camionnage

aux Vapeurs, Gares, Villes, Hôtels ET VICE-VERSA

Par colis ordinaire 0, 50 par petits Colis 0,25

Embarquements - Débarquemerts

Expéditions par grande et pritte Vitesse Orprations de douane

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE ANGLAISE ET VIENNOISE

TUNIS. - 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, - TUNIS

MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandw chs, noir et blanc Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café

Patisserie de premier ordre Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes mariages et bals Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie

SAINT-LOUIS de Marseille. ON PORTE A DOMICILE

Succursale à SOUSSE, angle des rues du Marché et Villedon

22, Rue d'Italie, TUVIS

Prix fixes marqués en chiffres connus Expédition franco d'emballage et de port, à partir de 50 fr. sur tout le réseau du Bône Guelma. Conditions spéciales pour MM. les

Officiers, Fonctionnaires et Employés d'administrations. Nota-Le 2 de chaque mois, la Société désigne une des journées du mois précédent, pour laquelle les achats faits dans son magasin sont remboursés EN ESPECES contre remise des bulletins de caisse correpondants.

MAISON MODE

Avenue de la Marine, 72, à côté de la Résidence Tuni. Succursale a Bizerte

VETEMENTS CONFECTIONNES ET SUR MESURF POUR HOMMES ET ENFANTS

Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES Coupeurs des Premières Maisons de Paris

Chemiserie-Bonneterie DÉPOT

TORRILHON* et C'° DES USINES DE CLERMONT-FERRAND

Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liqui des, gag. arrosage. Caoatchouc pour toutes industries, vètements indécemposables. Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvable, remplaçant avantage use ment le pneumalique. S'adressser MAISON MODÈLE, 72, Avenue de la Marine Tunis

 $\mathit{C^{\mathsf{ie}}}$ $\mathit{Franco-Tunisienne}$ de Navigation Siège social, 7, rue de la République, Marseille

Agence de Tunis

Services réguliers entre le Languedoz, l'Algèrie, la Tunisie, la Tripolitaine et Melte

Transport des passagers et des marchandises

Le vapeur français Ville-de-Nemours, cap. Tulli, partira de Marseille tous les samegis pour Tunis direct, et repartira pour Marseille direct tous les mardis à midi.

Prix des passages : Ire classe, 50 fr. 3ma 25 fr. ; pont, 11 fr. Un émplacement spécial est réservé pour le transport des besuiaux Pour fret, passages et renseignements s'adresse à l'agence ue la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es-Sadikia, l'unis

Eaux Minérales Naturelles Froides D'AIN-GARCI

Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique

SOURCE RÉGENCE Très peu gazeuse

SOURCE PASTELR

Dépôts à Tunis:

chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Marchands d'eaux minerales

Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris Tunis, en spécifiant si c'est la source Règence ou la source Pact que l'on désire.

DE NAVIGATION MIXTE

C1. TOUACHE - paquebots-poste francais -- Agence de Tunis Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algèrie, la Tunisle, et la Tripolitaine et le Marco. Franspart de passagers, de dépêches et de marchanulse ARRIVEE DE BIZERTE tous les mardis, à 5 h. du matin.

ARRIVEE DE BIZERTE tous les mardis, à 5 h. du matin.

A MARSEILLE, tous les mercred's à 5 h. 15 du matin.

DE PALERME, tous les jeudis. 7 heures du matin.

DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 4 h. 13 m.

DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 s.

A MARSEILLE, tous les samedis, à 5 h. du matin.

DEPART DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 2 h. s.

DE TUNIS POUR PALERME, tous les mardis, à 3 h. s.

DE PALERME POUR TUNIS, tous les mercredis, à 3 h. s.

DE MARSEILLE POUR TUNIS, LA COTE TUNISIEN E et TRIPOLI, to is les mercredis, à 1 h. s.

DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les jeudis, à midi.

DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les jeudis, à midi.

DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 7 heures du soir.

DE MARSEILLE POUR BIZERTE, TUNIS et PALERME.

DE MARSEILLE POUR BIZERTE, TUNIS et PALERME.

tous les samedis, à 8 h. du s. La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Ruchelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris. Dunkerque, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

La Compagnie délivre également à toute époque des billets le passage de Tunis à Paris et retour.

passage de Tunis à Paris et retour.

Pour frêt et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tu-is, 8, rue d'Alger. L'Agent principal, I.-B. PÉDBLUPÉ nis, 8, rue d'Alger.

Ancienne Maison AYMARD et THOMAS Sociélé des Ateliers de Constructions Métalliques J. BERTRAND & Cie

TUNIS — Avenue de Carthage — TUNIS Moteurs à pétrole les plus perfectionnés et les plus simples

Installation d'usine

Norias, pompes de tous systèmes, Moulins à blé pour mouture indigène Captage, Elévation et distribution d'eau Appareils de sondage Installations électriques : éclairage et transport de force Fers, Fontes et Métaux

FOURNITURES POUR USINES ET EXPLOITATIONS AGRICOLES Fonderie de fer et de bronze

Pièces de rechange de machines livrées en vingt-quatre heures

"L'AERMOTOR"

EN ALTER BALVANISE, A RÉGLAGE AUTOMATIQUE Agent Général : P. LECLERCQ 11, Rue Es-Sadikia - Tnnis

Maison Th. Pilter DE PARIS

Succursale 19, rue de Portugal, Tunis — J, BISMUTH, direct. Matériel Agricole

Charrues. Herses Appareils de battage Moissonneuses-lieuses Faucheuses. Rateaux à cheval. Presses à fourrages Concasseurs. Hache-paille. Coupe-racines. Couteaux à foin Grillages galvanisés. Ronces artificielles, Fourches américaines Appareils de Laiterie

Ecrèmeuses centrifuges. Barattes. Pots à lait.etc.

Instruments Vinicoles
Pressoirs. Fouloirs. Banastres. Pompes à bras, à vapeur, centrifuges et à manège, à sangle et à chapelets Réfrigérants Guillebaud

Matériel pour Entrepreneurs. Appareils de pesage Moulins à vent, tout acier "Samson" Charrues "Oliver

F. Cangialosi Entrepreneur de Travaux d'Asphalte RUE DE GRECE TUNIS



TRAVAUX pour terrasses, trottoirs, chaussées écuries et remises Système Breveté s. g, d.g.

Récompensé à l'Exposition Universelle de Paris 1900



et des Puits ouverts

Les Docteurs conseillent pour avoir toujours

de l'eau saine, de les remplacer par le Dessus de Puits de sécurité qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empèche tous les accidents. Ne craint nul-lement la gelée pour la pose ni pour le fonc-tionnement. Système brevete, hors concours dans diverses Expositions, se plaçant sans frais et sans réparations sur tous les puits,

communal, mitoyen, ordinaire, ancien et neuveau et a n'importe quel diamètre. Prix: 150fr paiement après satisfaction Envoi franco du catalogue. S'adresser , à MM. MM. L. JONET et

Cie. à Raismes (Nord) Fournisseurs de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Mèditerranée et d'autres grandes Compagnies, ainsi que d'un grand nombre de communes.

NOMBREUSES RÉFÉRENCES fonctionnant à 100 mètres de profondeur Une fillette de dix ans tire l'eau sans fatigue à toutes

les profondeurs Ville de FARIS, Exposition de 1900 Membre du Jury, Hors Concours On demande DES REPRESENTANTS

Société anonyme au capital de 150 millions de fr.entièrement versés Agences de Tunisie: TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur .nar-

LOCATION DE COFFRES-FORTS Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour a garde des

valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc. Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus gran le sècu-tité contre le risque du vol et d'incendie. Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois

Crédit Roncier & Agricole d'Algerie

Société anonyme. Capital: 30 millions

Succursale de Tunis: 8, rue Es-Sadikia Agences à Sousse et Bizerte

Opérations de Banque. — Escompte. — Recouvrements . — Ordres de Bourse. — Avances sur Titres et sur Macchan, ises Gardes de Titres. — Paiement des coupons. — Paiements Télégraphiques. — Chèques et Lettres de crédits sur tous pays - Location de Coffres forts. -

Changes de monnaies étrangères.-Dépôts de fonds à échéance fixe 1 an 3 % - 2 à 3 ans 3 1/2 1. - 4 ans 4 % [0 .

Dépôts à Vue : 2 %.

Outillage Agricole & Industriel BENEDITE & DIDI

DECHAUMEUSES, HERSES, ROULEAUX et tout le nécessaire pour la campagne des labours

ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET DE TUNIS

Tous nos articles sont nouveaux et a toptés aux exigences culturales de la Tunisie

28, rue Es-Sadikia (prés la gare française)

CHARRUES DE TOUS MODÈLES & DE TOUTES DIMENSIONS

Demandez le Catalogue Automne 1902

Fociété coopérative de consommation,?, rue Léon Roches, Tunis

BAZAR GENERAL DE L'ALIMENTATION

Boucherie, Boulangerie, Epicerie, Charcuterie, Volaille et Gibier, Laitage Légumes frais, Vins et Liqueurs, etc.

pu mettre un nom devant chaque personnage. Et le Paradis des vierges sages aurait fait assez peu parler de lui. En arrivant tout exprès d'Italie pour corriger M. Brandenburg, Mme la Comtesse X...a donné à cette publication un retentissement énorme et une importance qu'elle n'avait pas, elle a ouvert toutes grandes les portes à la calomnie...

Combien mieux inspirées ont été les personnes peut-étre ou probablement visées qui se sont tenues coites!

Malgré la déclaration qu'elle s'est fait délivrer de M. Brandenburg, la malignité publique dira qu'il n'y a pas de fumée sans feu...

Allez empêcher les mauvaises langues de parler.

Tous ceux qui connaissent les deux charmantes filles de Mme X..., aujourd'hui toutes deux mariées, regrettent amèrement, comme nous, que personne ne se soit trouvé sur le passage de Mme X...pour lui déconseiller un acte qu'elle doit certainement regretter aujourd'hui.

Elle aurait mieux fait de continuer sa villégiature en Italie et d'éviter à ses gendres tout le tapage fait autour de leurs noms.

LE

ieu dans les cercles et casinos

M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes, vient d'adresser à M. le Gouverneur Général de l'Algérie, à M. le Préfet de police et à MM. les Préfets des départements de France et d'Algérie la circulaire suivante:

Paris, le 1 mai 1903

Les circulaires qui vous ont été antérieurement adressées par mes prédécesseurs, au sujet de l'instruction des demandes d'autorisations de jeux, ne sont plus en harmonie, d'une part, avec la législation nouvelle sur le contrat d'association, d'autre part, avec la jurisprudence du Conseil d'Etat sur la matière. A la veille de l'ouverture de la saison des eaux, je crois utile de vous adresser des indications précises sur l'état actuels de la questisn.

1 Jeux dans les cercles. - Depuis la promulgation de la loi du 1. Juillet 1901, les cercles, comme tout autre associatiou de personnes, peuvent se constituer sans autorisrtion: ils ne sont même tenus de souscrire une dèclaration qu'autant qu'ils désirent obtenir la capacité juridique instituée par l'article 6 de ladite loi, ce qui est de leur intérêt, Ils n'ont donc plus a soumettre comme antérieurement, leurs statuts à l'examen de l'Administration et celle ci n'a plus à les agréer.

Toutefois, le régime de liberté, sous lesquels les cercles sont maintenant placés, ne modifie point leur situation, au point de vue pénal, dans le cas ou ils auraient l'exploitation le cas ou ils auraient l'exploitation du jeu pour objet. Il importe de distinguer à cet égard entre les cercles bien tenus et ceux quine constituent, en réalité, que des maisons de jeu. Les premiers peuvent être considérés comme de véritables lieux privés et il est parfailement licite pour leurs membres de jouer entre eux, comme on peut le faire dans un do-micile particulier.

Mais pour qu'il en soit ainsi, il faut que l'entrée du cercle soit soumise à des régles de nature à ne pas taire perdre à l'association son caractère de Société fermée. Un cercle où les formalités d'admission ne seraient qu'illusoires et qui serait ouvert en quelque sorte à tout venant, constituerait une véritable maison de jeu. Dès lors, il rentrerait dans la catégorie des associations que la législation nouvelle déclare nulles et de nul effet, comme pour-suivant un objet illicite. Aux termes de l'article 7 de la loi du 1° juillet 1901, cette nullité est sanctionnée par la dissolution de l'association, sans préjudice de l'application éven-uelle des pénalités édictées par l'ar-

ticle 410 du Code pénal; mais ce sont les Tribunaux seuls qui ont qualité pour prononcer la dissolution, si cette mesure leur paraît justifiée par les circonstances de fait soumises à leur

Comme conséquence de ce qui p. écède, l'Administration n'a plus, comme antérieurement, à examiner les demandes qui lui seraient soumises en faveur de cercles annexés à des casinos de stations balnéaires ou thermales en vue d'obtenir l'autorisation du bacara. C'est en effet sous la forme d'un arrêté d'autorisation, conféré en vertu de l'article 291 du Code pénal, qu'elle accordait de semblables toleran es; or cet article est aujourd'hui abrogé. Si donc vous veniez à être saisi à l'avenir de requêtes de ce genre, vous vous borneriez à faire connaître aux intéressés que l'Administration n'a plus à intervenir dans la question et que, sous l'empire de la législation actuelle, ils ont toute liberté pour constituer un cercle.

Vous auriez cependant soin de leur signaler l'inlérèt qui s'attache, pour leur propre sauvegarde, à ce que les statuts contiennent des dispositions soumettant les adhérents à de sérieuses formalités d'admission et interdisant l'entrée des salles de jeu à toute personne ne faisant pas régulièrement partie de l'association.

Chronique locale et régionale

Sous l'influence de l'intense chaleur solaire, ainsi que nous l'avions prédit, l'enduit d'asphalte caoutchouté dont l'imagination biscornue de nos édiles dota l'avenue de France fond comme beurre et s'effrite lamentablement.

Pauvres de nous et de nos goussels! Pour la N + unième fois, on procède à la réfection de cette saleté, et la saleté réparée durera à peine ce que durent les roses, l'espace d'un matin!..

Qu'est-ce que cela fait ? Les Tunisiens sont assez riches et leur conseil municipal, généreux, ne regarde pas au prix cent fois répété de la réparation d'un enduit moins caoutchouté que la cervelle de nos conseillers!

Manque de Pitié On nous raconte le fait suivant, qui est loin d'apporter une preuve de so-

lidarité italienne : Uue dame, âgée de 95 ans, avait demandé, pour raison de maladie, son admission a l'hôpital italien. Malgré son état précaire, et les ravages de la maladie décuplés par l'âge, un employé du consulat d'Italie refusa net le permis d'introduction à l'hôpital. La pauvre vieille est actuellement jetée sur un grabat dans une cage d'escalier de la rue de la Caserne.

Quelle charité !

Il n'y a pas de feu sans fumée Il existe dans la rue Chiaffar un atelier de carrossier juif ou maltais, dont le foyer sans cheminée dégage toute la journée des relents insupportables et une âcre fumée qui se répand partout aux alentours.

Puisqu'on oblige la moindre repasseuse à munir son poële d'une haute cheminée, pourquoi ce carrossier fait-il exception à la règle com-

Vélo tunisien international Le Comité nommé à l'Assemblée du 16 courant pour l'élaboration des statuts s'étant réuni mardi soir à 9 heures au Café du Commerce, les dif-férants articles ayant été adoptés, les personnes désirant faire partie de cette société sont priés d'assister à l'Assemblée générale du samedi 23 courant à 8 h. 1/2 du soir eafé du Commerce salle réservée pour adopter les statuts et nommé un bureau

Comité provisoire.

Maladies des Yeux

La consultation privée du Docteur Cuénod a lieu maintenant, dans le nouveau cabinet de consultations particulières de sa clinique (1, rue Zarkoun), les lundi, mercredi et vendredi, de 3 h. 1/2 à 5 h. de l'après-midi.

Cabalon à vendre à Saint Germain 3 pièces, cuisine, vérandah, avec 1000 mètres de terrain complanté d'arbres fruiliers, vigne. S'adresser au bureau du Jourual.

SERVICE IMMOBILIER

De la " Petite Tunisie "

Succursales Bizerte, Sousse, Sfax et Gabes

Sous cette rubrique, nous publions les opérations de toute nature: Vente et achat de terrains, Immeubles Propriétés, Fonds de Commerce Prêts hypothécaires, etc., à condition que ces affaires nous soient confiées exclusivement.

A PLACER de suite 50.000 francs en totalité ou par fractions sur propriété urbaines et rurales immatriculées ou non.

— On demande des capitaux à placer en hypothèques de tout repos au taux de 6 à 10 0/0.

- Fonds de commerce à vendre dans les meilleures conditions tels que : Hôtels meublés, Cafés, Restaurants, Bars, Crémeries, Pâtisseries. On achèterait des Rentes d'En-

zel perpétuelles ou rachetables sur immeubles de rapport et bonnes garanties.

VILLAS à louer dans les stations balnéaires et villes d'eau.

- A vendre melk ou Enzel des terrains à bâtir dans Tunis.

- Messieurs les propriétaires qui auraient à nous faire des demandes d'emprunt sont certains de recevoir à bref délai une solution et sont assurés de notre discrétion.

- A VENDRE plusieurs immeubles rapportants 8 à 10 0,0.

- 70.000 mètres immatriculés à vendre à Radès au bord de la mer, melk ou enzel, pour édification villas, maisons de plaisance etc.

- Capitaux à avancer sur récoltes et sur vendanges.

A VENDRE melk ou enzel diverses propriétés rurales avec bâtisses et eaux dans un rayon de 14 à 25 km. de Tunis.

10.000 metres de terrain melk immatriculé à vendre près Carthage au bord de la mer. Prix 6.000 francs.

PROCHE FERRYVILLE, à vendre 135.000 mètres de terrain melk immatriculé.

JARDINS d'agrément bien situés à vendre de suite.

60.000 francs à placer de suite sur propriété urbaine ou rurale, ou en fractions de 2, 5, et 10.000 francs.

Indépendamment des affaires indiquées ci-dessus, on trouve dans les répertoires de notre agence une liste des plus complètes mise à la dispositions des clients.

- Pour tous renseignements s'adresser à Victor Timsit ainé directeur du service immobilier de la Petite Tunisie - Bureaux ouverts de 8 heures à midi et de 2 à 5 heures ; jours fériés exceptés. Rue Hannon, Nº 2, Tunis.

ALOURR

présentement, ensemble ou séparément, les locaux précédemment occupés par la Compagnie Algérienne. S'adresser à M. Grego, propriétaire, rue Hanon, 2.

A gence It OMY
4, rue d'Alger – TUNIS TRANSIT & COMMISSION

Embarquement et Débarquement

TRANSFORTS ET DEMENAGEMENTS

Avances sur marchandises

L'OXYGÉNÉE CUSENIER

est la seule ABSIN JHE consommée par les gourmeis et recommandée par les Hygiénistes.

Société Française DES CHAUX ET CIMENTS

es meilleures conditions possibles de prix et de qualité.

espèces » contre remise des bulletins de caisse correspondants.

Art. 2 des Statuts. — La Société a pour objet de mettre à la disposition de ses mem-

AVIS IMPORTANT. -- Le 2 chaque mois, la Société désigne une des journées du mois précédent pour laquelle les achats faits dans ses magasins sont remboursés « en

bres et du public en général tous les objets nécessaires à leur conson nation, dans

Du Bou-Kournine (Hammam-Lif) A. BELLIND et Cie

Vente au détail

TUNIS - 14, Rue de Grèce - TUNIS



HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peu être comparé au Coaltar saponiné Le Beuf pour assainir la bouche en tuer les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une inocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage nalier.

Se défier des contrefaçons Dépôt : Pharmacie NEE

Engrais organique riche, pour la culture mara chère et la viticulture prét à être employé, à céder à prix très modérés, sur place à Tunis, ou rendu à la propriété, au gré de l'acheteur.

S'adresser à l'entrepôt du Domaine POTIN, avenue de Carthage à Tnnis.

Docteur M. Cardoso, chirurgien titulaire à l'hôpital italien spécialiste pour les maladies de l'oreille, du nez, de la gorge, reçoit tons les jours, de une heure à deux heures, rue Hannon, n. 2.

The ent special des végétations adenoïdes. Intubation dans le eroup et la diphtèrie.

Proderies et Dessins

11, rue Chaker

Demandez dans les Établissements l'Assinine Bekurk la plu répandue et la meilleure

entre toutes.

Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie MM. FION Frères, 15, rue de Besançon, Tunis.

BAZAR de la VILLE Michel BOUUARA

17, avenue de France - TUNIS

MAISON D'ARTICLES DE PARIS BIJOUTERIE

Jouets. Parfumerie. Articles de ménage

SPÉCIALITÉ DE TOUS ARTICLES A 12 SOUS Fournitures pour colporteurs et marchands forains GROS & DETAIL

VIN. EAU-DE-VIE

DOMAINE DE POTINVILLE

F.~BERNET23, rue d'Italie, TUNIS

Liqueurs de Marque — Livraison à Domiche

GRAND BAR DE L'UNIVERS

Avenue de la Marine Licari, propriétre; Stéphanini, gérant Etablissement complètement re-

Consommations de 1° choix. Liqueurs de marque,

mis à neuf

TUNIS-HOTEL

12, rue d'Italie, 12 Em. GIRAUD, propriétaire GRAND RESTAURANT DE 1er ORDRE Service à la carte et à prix fixe

Salons pour Familles Spécialité de Conserves de Gibiers et de Fruits MÉDAILLE OR ET ARGENT

Institut Dentaire

Pierre LESCOT Chirurgien-Dentiste Place de la Résidence, Entrée I, Rue de Rome



de bijouterie joail-lerie, bijoux, arabes. Décorations et insi-gnes françaiset étran-ger. Choix complet d'Orfévrerie "Bou-lenger".

D.LADISLAS, Horloger-Bijoutier 4, Avenue de France - TUNIS

MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881 BUREAUX: 12, Rue de Hollande

RAYMOND VALENSI

Ingénieur-Architecte 22, rue de Russie, 22
Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale tribution d'eau, etc., etc. Plans, Projets, affaires à forfait

CE JOURNAL EST COMPOSÉ PAR DES OUVRIERS SYNDIQUÉS.

Le gérani : Em. LACROIX

Imprimerie de la Petite Tunisie

MONDE



J'e Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie

SIEGE SOCIAL: Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris sous le contrôle de l'Etat(

VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de survie. — Nues propriétés, etc.

INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. — Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. — Contre le recours des locataires. — Contre les risques locatifs et les risques du voisinage. Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées par le Crédit Foncier de France. S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la compagnie à Tunis, Passage de Paris, 5, (par l'avenue de Paris.

Agence's Oégionales : M. Lalou HACCOUN à Bizerte ; CHEZ et DANINOS à Sousse ; César BONAVITA à Siax ; Léon HANOUN à Souk-el-Arba ; F.SROUSI à Nabeul; Is. SAADA à Gabès.

C. Ferrandier de Marseille, Propriétaire

Avenue de la Marine, 57 - TUNIS Établissement de 1" Ordre Éclairé à l'électricité

→ BILLARD >

Consommations de premier choix

Liqueurs de marque

Salon réservé pour réunions

BULUV

ENTRÉE LIBRE

rait encore prét à faire un sacrifice si on lui demandait de créer une escale à Ajaccio où les bateaux de sa Compagnie relacheraient deux fois par mois.

M. Ganouna, dont nous racontons l'aventuré, a adressé aux deux quotidiens une lettre recticative à un communiqué résidentiel qu'ils ont publié jeudi.

Nous sommes certain que nos confrères reproduiront la lettre de M. Ganouna.

Nous avons appris avec un vif plaisir que la direction du journal l'Aurore, qui vient de passer aux mains de M. V. Simond, propriétaire du Radical, a été confiée à M. Clémenceau, sénateur du Var, le vaillant républicain d'avant-gar-

La nouvelle direction de l'Aurore ne pouvait avoir la main plus heureuse; et nous sommes certain que ce journal n'aura qu'à gagner â la vive impulsion que saura lui imprimer son nouveau rédacteur

Nous ne serions même pas étonné de le voir s'occuper de nos affaires tunisiennes, qu'administre précisément M. Pichon, son ancien collaborateur.

Déception

La fièvre de l'or nous avait empoignés nous aussi, et nous avions cru trouver le pactole dans les montagnes et les oueds qui environnent Hammamet.

Les échantillons que nous avions précieusement recueillis et donnés à analyser n'ont même pas accusé des traces d'or.

Le seul filon que nous ayons rencontré est celui des quelques louis que nous avons dépensés dans nos excursions en ce charmant pays d'Hammamet.

Il était à prévoir que l'appel de M. Omessa, délégué du 3° Collège, ne serait pas entendu.

Aucun de ses collègues n'a voulu marcher et pour cause.

Le 3° Collège tel qu'il fonctionne est, et demeure une institution sans ne pouvant rendre aucun service:

Les nombreux amis que compte M. Piétri, l'avocat-défenseur bien connu et estimé de notre ville apprendront avec plaisir que les palmes académiques viennent de lui être conférées.

Nos vives félicitations au sympathique maître.

Nous apprenons l'ouverture, au 4 de la rue d'Alger d'une nouvelle agence de transports, de camionnageet de transit, tenue par M.Romy.

Nous souhaitons à cette agence très bien outillée et installée bonne réussite et prospérité.

Si nous étions, le libraire de l'avenue de France qui refusa le dépôt de l'Action parce qu'elle attaque des personnages locaux, nous eussions continué plus que jamais à recevoir ce journal, et au besoin, nous en eussions demandé un bien plus grand nombre d'exemplaires.

Quoiqu'en put faire M. de Carnières, il n'a aucunement le droit de comprendre dans les poursuites contre un journal, le dépositaire et les vendeurs de ce journal.

Comme le dit si bien ce libraire bien que ses actes soient en contradiction avec ses dires -, libraire, il vend ses journaux, mais son métier ne lui fait pas une obligation de les lire avant de les mettre en vente.

Sa qualité d'étranger n'est même pas une interdiction d'écouler les feuilles à opinions gouvernementales : sa responsabilité est absolument à couvert.

Plusieurs personnes ayant des relations avec notre service immobilier, nous signalent les menées louches d'un Italien, entrepreneur de colonisation sicilienne et agent d'affaires véreux, qu'il fait fièrement précèder son nom du titre de

En fait de chevalerie, ce monsieur doit surtout tenir de la chevalerie d'industrie.

Le mariage de M. Roger Portelli, frère de notre ami F. Portelli, administrateur-délégué de la Cie Franco-Tunisienne, avec Mlle Courbron, fille de l'inspecteur général du Crédit Foncier, a été célebré la semaine dermère à Bellevue (Seine-et-Oise).

Nos meilleurs vœux aux nouveaux époux.

Notre ami M. Zuretti, l'ingénieurentrepreneur bien connu de toute la Tunisie où il ne compte que des amis, vient d'avoir la douleur de perdre son père, décédé à Guelma après une douloureuse maladie.

M. Zuretti père, ancien adjoint au maire de Guelma, jouissait des sympathies publiques, aussi la population entière assistait à ses fu-

Nous prions notre ami de croire à notre vive affliction.

NOUVELLE A LA MAIN

Entre bons amis:

Quel est le titre le plus adèquat à décerner à ce bon Coculot, l'hounme le plus.....cornu de Tunisie?

- Il me semble que le titre : « faisant fonctions de mari » est le plus indiqué pour cela!

MEDAILLON

Et le train roulait toujours!...

C'est dans un wagon de secondes, venant de Sousse à Tunis, que j'ai ci nématographié, à votre intention, lectrice chérie, la scène suivante :

Personnages: Un monsieur que vous connaissez sans doute t. ès bien, et que vous reconnaîtrez encore mieux lorsque je vous dirai que c'est un grand coureur de femelles, et un grand tombeur d'icelles. Can savez que « qui court tombe ».

Signes particuliers : grosses moustaches, longue barbe soyeuse, vivant de rentes bien acquises qui sont pour beaucoup dans ses succès galants.

Ensuite une jeune fille, une ouvrière, une modiste, rien moins que trottin, vertu peu farouche et chair tendre, coquette, et gentille, bien nippée et pas fripée du tout.

Détail de circonstance : était seule dans le wagon avec le vert-galant : M. votre serviteur assistait en témoin invisible à la scène qu'il va narrer, dissimule dans un compartiment d'à côté, dans une position plutôt torticolique.

Le monsieur, profitant de sa solitude à deux, commença l'assaut de la citadelle par des considéraitons sur la pluie et le beau temps, fadaises auxquelles la belle ne répondit que par monosyllabes et gestes ennuyés.

Voyant que le système des lieux communs lui réussissait à rebours, mon don Juan prit son désir à deux mains et hata l'attaque des mamelons et des ouvrages avancés : il fallait arriver à un résultat palpable avant la station prochaine.

Pour cela, changeant de tactique, il tenta, de but en blanc d'entourer d'un bras valide la taille de la farouche vertu, et d'en effleurer la joue satinée de ses levres goulues... -

.... Et, dev ent la vivacité de l'atta-

Ce que je me tordais d'envie c'est rien que de le dire!

Le speciacle je vous l'assure n'était pas banal du tout et, la demoiselle s'exclaffait, comme une petite folle très contente de son voyage...

Elle n'avait pas perdus m temps.

JACQUES COEUR.

Le service ciseautique de nos confrères quotidiens nous apporte l'abracadabrante nouvelle que M. Millet aurait été pressenti au sujet de la prochaine élection législative à Paris avec un programme républicainradical, contre M. Syveton, nationaliste, récemment invalidé par la

Qui aurait jamais cru que le réactionnaire avéré qu'est M. Millet aurait pu avoir à faire un jour profession de foi républicaine, voire même socialiste?

Le pauvre homme doit avoir eu la cervelle un peu plus malade pendant ses longues journées de retraite forcée....et gratuite.

Il est vrai qu'à voir M. Picho 1 ou blier la République pour la réaction et la cléricaille, on ne doit plus s'étonner de la facilité avec laquelle certains hommes politiques retournent leur veste.

Proudhon, du reste, l'a dit bien avant nous: « les imbéciles sont ceux qui ne changent jamais ».

Procédure à la funisienne

Lundi dernier, les libraires, marchands de journaux, ent été appeles au Commissariat de la Sureté où ils ont été longuement interrogés par l'aimable Commissaire de police, chef de ce service, commis par M. le Juge d'instruction sans doute, sur la provenance du journal l'Action.

La machine judiciaire est donc mise en m uvement sur la plainte d'un simple particulier qui se déclare diflamé.

Nous n'avons pas ici à prendre la défense de personne, pas plus du journal incriminé que du personnage visė, mais nous croyons devoir faire respectueusement remarquer à M.le Juge d'instruction qu'il existe toujours une loi tunisienne sur la presse.

Or, lorsqu'il s'agit de particuliers. la justice n'a pas à bouger. C'est à la partie visée à faire les diligences pour se faire rendre justice. Il en a toujours été ainsi et nous ne nous expliquons pas pourquoi on instruit une affaire qui ne doit l'être que devant le tribanal.

La loi sur la presse ne laisse

aucun doute sur les responsabilités: 1. L'auteur, lorsque l'article est signé et le gérant responsable, (on avait ces années dernières incriminé les imprimeurs mais la Cour de Cassation a définitivement tranché la question par leur mise hors de cause); celui-ci n'est pris que s'il n'y a ni auteur, ni gérant.

Et lorsqu'il n'y a ni auteur, ni gérant, ni imprimeur, en un mot lorsque c'est un imprimé anonyme le vendeur peut-être poursuivi.

M.le juge d'instruction ferait bien d'arrèler là son instruction, s'il y a réellement instruction et de ren voyer au parquet le dossier de l'af-

M. le Procureur de la République n'aura qu'à désigner la date de l'audience laissant à la partie intéressée le soin d'assigner à ses risques et périls l'Action devant le tribunal de Tunis, qui ne nous parait pas être competent pour con-naître de l'affaire.

Il ne faut pas perdre de vue que c'est un journal français qui n'a aucun dépositaire à Tunis, bien que

certains libraires le reçoivent mais de seconde main, en outre, malgré le protectorat qui la couvre, la Tunisie est un pays etranger.

Cette question de dépositaire a donné lieu à de longs débats en Tunisie mėme. Un M. Gustave Reynaud, autrefois publiciste à Tunis — qui ne doit pas être ignore de M.de Carnières — avait pris à partie quelqu'un de Sousse. La per-sonnalité visée avait assigné le dit Gustave Reynaud naturellement devant le tribunal de Sousse.Celuici argua que son journal paraissant à Tunis c'était à Tunis qu'il devait ètre poursuivi n'ayant à Sousse que des abonnés et aucun dépositaire direct; le journal était cependant vendu sur la voie publique et chez divers buralistes mais c'était un ami de la personne qui avait fourni les renseignements à M. Reynaud qui les faisait mettre en

Gustave Raynaud eut gain de cause devant la Cour, finalement il fut condamné avec l'auteur de l'article M. Castelin, ancien député qui n'était pas encore représentant du peuple.

Entre nous, nous ne nous sommes jamais expliqué pourquoi M. Reynaud avait préféré le tribunal de Tunis à celui de Sousse.

L'affaire, selon nous, doit-être portée devant le tribunal de la Seine où M. de Carnières pourra au grand jour des assises confondre aisément ses diffamateurs.

M° CORBEAU.

Malgré la mise en garde du Petit Bizertin contre les propos recueillis et répandus, dit-il, à la légère relativement à la grave question de l'Ouenza, nous affirmons d'une façon catégorique que la question est bel et bien et définitivement tranchée en faveur du port de Bône pour les raisons que nous avons données dans notre précédent numéro.

A quot bon endormir plus longtemps le public et le laisser vivre d'espoir?

Nous avons dit de chercher autre chose pour donner du frêt de retour à Bizerte. C'est ce à quoi il faut s'atteler.

L'actualité fantaisiste

LE MILLION DES CHARTREUX

Tout un chacun a dit son mot sur ce dernier scandale de Paris, tout un chacun, dis-je, sauf les chroniqueurs fantaisistes, de la caste desquels fait partie M. votre serviteur.

Une chose paraît être vraie dans le fatas de révélations étalées quotidiennement à grands renforts de manchettes par les périodiques de toutes opinions et de toutes nuances : il s'ensuivrait que des personnages jusqu'ici peu connus - les uns désignent Pierre et les autres Paul - seraient allés jusqu'à demander des subsides aux Chartreux en échange d'une influence illusoire.

Les niais! Qu'il leur était simple de tremper cans toutes les concussions et les prévarications possibles, qu'il leur était aisé de demander tout l'or du Pactole aux Chartreux, sans risquer d'encourir pour cela les foudres des feuilles politiques.

Voici le moyen aussi simple qu'ingénieux - l'œuf de Colomb, quoi !que je mets gratis à la disposition de ceux qui voudraient cèder au poids de l'or leur pouvoir aux moines, sans risquer de barboter dans la chartreuse:

Ils n'auront qu'à aller voir le Prieur de l'ordre qu'ils voudraient protéger moyennant finances. Sitôt en sa présence, ils lui feront telle proposition monnayée qu'il leur plaira, mais à la condition que ce soit sous LE SCEAU DE LA CONFESSION!

Allez donc, après, bons pères, réveler à qui que ce soit au monde un secret théologalement inavouable, sans passer pour les plus fesse-mathieu des confesseurs!...

C. G.

Il s'est fonde récemment à Paris une li-que pour le défense du soldat, dont les listes se couvrent de nombreuses signatu-res, et dont le comité de lancement et de patronage réunit les noms les plus consus du' monde républicain radical et socialiste.

Cette ligue a. entre autres, pour buts la réorganisation complète de la vie militaire, et la disparition des mille abus qui ont été pour beaucoup dans l'antimilitarisme. Elle tend également à la suppression pure et simple des conseils de guerre, surtout dans les colonies et pays de protectorat, et à leur remplacement par la juridiction civile or-

Les adhésions à la Lique pour la défense du soldat sont directement reçues à la Petite Tunisie. Nous tenons à la disposition des interesses. dans nos bureaux, une circulaire explicative.

A LA MARISTIÈRE

Les gens de honne foi nous con-. cèderont volontiers que, la maristière consultative ne répond plus à aucun besoin.

Elle est devenue aujourd'hui une vulgaire parlotte où l'on prend son temps à jacasser comme des pies sur des choses plus ou moins sérieuses; en tout cas la discussion tourne toujours à l'aigre, au côté personnel, lorsque l'orateur ne fait pas partie de la chapelle carniériste, et rares sont ceux qui ont au cœur assezd'indépendance par secouer le jong d'une pareille servitude.

Voilà donc le résultat politique palpable inauguré par M. Pichon pour le plus grand triomphe des idées rétrogrades qui nous ramènent à plus de trente années en ar-

Aujourd'hui tout le monde doit faire antichambre chez l'éminence grise avant d'ètre introduit auprès de S. Excellence; on ne peut plus pénétrer à la résidence sans un mot d'Elle.

Aussi les bureaux du passage de Tunis sont-ils assiégés de monde les jours où Celle-ci se trouve à:Tu-

Ce ne sont plus des locaux spécialement affectés à ce corps élu, pour y traiter des affaires de son ressort pendant les sessions, ce sont les bureaux particuliers de chacun des membres qui vont y faire une correspondance qui n'a rien du mandat bien déterminé qui a présidé à l'organisation de la Chambre d'Agriculture.

Nous en arrivons aujourd'hui à regretter vivement d'avoir écrit des quantités d'articles pour réclamer la restitution de la subvention accordée à cette institution, la dernière bastille de la réaction, qu'il faudra arriver à rendre républicain.

LE PARADIS DES VIERGES SAGES

Tous les journaux du monde entier ont relaté les incidents survenus à Tunis à l'occasion de la publication du Paradis des vierges sages, de M. A Brandenburg, dans une revue qui se publie à Paris.

Nous passerions pour un journal très mal informé si nous taisions des faits qui ont eu Tunis pour théâtre, et pour acteurs, paraît-il, des personnages tunisiens.

N'en déplaise à Mme la Comtesse X...., l'opinion publique n'est pas avec elle, non pas d'avoir voulu venger l'honneur de ses filles, mais pour le tapage qu'elle a occasionné autour de cette publication assez peu lue, soit dit entre parenthèse.

En dehors du milieu visé, bien rares étaient les tunisiens qui avaient

AU PETIT GAMBRINUS

CLÉMENT, Propriétaire Angles rues Russie et Gibraltar Glaces et Sorbets